

# COURS DE PHILOSOPHIE

## LA JUSTICE

*Terminale générale*

### INTRODUCTION

#### 1. Définitions de la notion

**Au sens moral**, la justice est une vertu consistant à donner à chacun ce qu'il mérite, à respecter les droits d'autrui en mettant de côté notre intérêt personnel.

**Au sens institutionnel**, la justice désigne l'ensemble des institutions chargées de faire respecter le droit : tribunaux, juges, avocats. Elle appartient à l'État.

**Au sens social**, la justice renvoie à l'organisation équitable de la société : répartition des richesses, égalité des chances, accès aux droits fondamentaux.

#### 2. Distinctions conceptuelles de base

Distinction	Définition 1	Définition 2
Égalité / Équité	Égalité : traiter tous de façon identique, sans distinction	Équité : tenir compte des situations particulières pour parvenir à un résultat juste
Droit positif / Droit naturel	Droit positif : ensemble des lois en vigueur dans un État (variable)	Droit naturel : droits que l'homme possède par nature (universel)
Vengeance / Punitio	Vengeance : réparation par la victime (passionnelle, disproportionnée)	Punitio : sanction par un juge impartial (mesurée, dans le cadre du droit)

#### ❖ Distinction décisive : Légal / Légitime

**Légal** : ce qui est conforme au droit positif d'un État (les lois en vigueur). La légalité varie d'un pays à l'autre.

**Légitime** : ce qui est conforme à la justice idéale, au droit naturel, à la morale universelle.

**⚠ Erreur fréquente** : Confondre le légal et le juste. Une loi peut être parfaitement légale mais profondément injuste (ex : les lois ségrégationnistes, l'esclavage légal).

### 3. Enjeu philosophique

La notion de justice soulève une question fondamentale : existe-t-il un critère universel permettant de distinguer ce qui est juste de ce qui est injuste ? Si oui, ce critère transcende-t-il les lois positives des différents États ? Ou bien la justice n'est-elle qu'une convention sociale, variable selon les cultures et les époques ? L'enjeu est considérable : si la justice est relative, comment critiquer les lois injustes ? Si elle est universelle, comment la fonder ?

### 4. Problèmes-types du bac

- Peut-on être juste tout seul ?
- La justice se réduit-elle aux lois ?
- Y a-t-il de justes inégalités ?
- Peut-on préférer l'injustice au désordre ?

## I. LA JUSTICE SE CONFOND AVEC LA LOI DE L'ÉTAT

**Idée directrice :** La justice n'existe que par l'État et ses lois. Sans institution pour la faire respecter, chacun se ferait justice soi-même, ce qui mènerait au chaos. Le juste se définit donc par le légal.

### 1) Les hommes ne sont pas naturellement justes – PLATON

**Sans lois pour les contraindre, la plupart des hommes privilégieraient leur intérêt personnel aux dépens des droits d'autrui.**

**Thèse de Platon :** C'est la peur de la punition, et non une vertu spontanée, qui dissuade les hommes de commettre des injustices. L'État et les lois sont donc nécessaires pour forcer chacun à se comporter de manière juste.

**Argument 1 – L'anneau de Gygès :** Platon raconte dans *La République* le mythe de Gygès, un berger honnête qui découvre un anneau rendant invisible. Profitant de ce pouvoir d'impunité totale, il séduit la reine, tue le roi et usurpe le trône. Cette légende montre qu'en situation de totale impunité, même un homme ordinaire serait tenté de commettre des injustices.

**Argument 2 – La critique de la démocratie :** Platon souligne que la démocratie athénienne a condamné Socrate à mort, alors qu'il ne faisait qu'inciter les citoyens à la sagesse. Preuve que le peuple, gouverné par ses désirs et facilement manipulable, peut rendre des décisions parfaitement injustes.

**Concept-clé – État de nature :** Situation hypothétique où les hommes vivraient sans État ni lois. Chacun rechercherait son intérêt personnel ; en cas de litige, chacun se ferait justice soi-même par la vengeance, menant à une escalade de violence.

💡 **Exemple exploitable au bac :** L'expérience de psychologie sociale du « billet perdu » montre que beaucoup de gens ne rendent pas un portefeuille trouvé s'ils pensent ne pas être observés. La présence de témoins augmente significativement le taux de restitution.

✓ **Utilisation en dissertation :** Cette thèse permet de montrer que la justice exige une institution extérieure à l'individu, car on ne peut se fier à la vertu spontanée des hommes.

## 2) La punition juste suppose un juge impartial – HEGEL

**Pour être juste, la punition ne peut être décidée par la victime ou ses proches, car elle sera inévitablement disproportionnée.**

**Thèse de Hegel :** La punition juste doit être distinguée de la vengeance. Elle est l'œuvre d'un juge impartial, dans le cadre du droit, et non l'expression d'une colère arbitraire.

**Argument 1 – La passion trouble le jugement :** Ceux qui sont sous le coup de la colère réagissent avec excès. La victime ou ses proches ne peuvent prendre une décision mesurée. Seul un juge détaché émotionnellement peut peser les faits objectivement.

**Argument 2 – Rompre le cycle de la vengeance :** Si la punition est décidée par les victimes, les proches du coupable peuvent vouloir se venger à leur tour. On tombe alors dans un cycle infini de représailles. Le juge, lui, ne sera pas pris pour cible.

**Concept-clé – Impartialité :** Capacité à juger sans favoriser aucune partie, en mettant de côté ses intérêts personnels et ses émotions. C'est le propre du juge, symbolisé par le bandeau sur les yeux de Thémis.

**Citation :** « *La vengeance se distingue de la punition en ce que l'une est une réparation obtenue par un acte de la partie lésée, tandis que l'autre est l'œuvre d'un juge.* » – Hegel, Propédeutique philosophique

✓ **Utilisation en dissertation :** Cette thèse permet de justifier l'institution judiciaire et de montrer pourquoi « se faire justice soi-même » est toujours problématique.

## 3) Il vaut mieux obéir à une loi injuste que fragiliser l'ordre – SPINOZA

**L'obéissance à l'État est toujours une obligation, même si certaines lois semblent injustes.**

**Thèse de Spinoza :** Permettre à chacun de décider par soi-même du juste et de l'injuste ferait courir un risque considérable à la société. L'État garantit la paix et la sécurité ; le fragiliser nous exposerait à perdre ces biens essentiels.

**Argument 1 – Les hommes sont des êtres de sentiment :** Nos jugements sont souvent guidés par nos passions plutôt que par la raison. Si chacun s'érige en arbitre de ce qui est juste, les décisions seront prises sous l'influence de l'émotion et de l'intérêt personnel.

**Argument 2 – Le premier bien est la sécurité :** L'État maintient l'ordre public qui rend possible la vie en société. Remettre en question les lois, même injustes, c'est risquer de détruire ce qui garantit notre sécurité quotidienne.

**Citation :** « *On ne saurait concevoir que chaque citoyen soit autorisé à interpréter les décisions ou lois nationales. Sinon, chacun s'érigerait ainsi en arbitre de sa propre conduite.* » – Spinoza, Traité politique

✓ **Utilisation en dissertation :** Cette thèse permet de défendre la primauté de l'ordre sur la justice idéale, dans une première partie, avant de la critiquer.

## II. LA JUSTICE NE SE RÉDUIT PAS AUX LOIS : LE DROIT NATUREL

**Idée directrice :** Réduire le juste au légal est dangereux : cela empêche toute critique des lois. Il existe une justice supérieure aux lois positives, fondée sur la raison ou la nature humaine, qui permet de juger ces lois et, parfois, de leur désobéir.

### 1) La liberté exige l'égalité devant la loi – ROUSSEAU

**Pour que nous soyons effectivement libres, il faut que la société soit juste, c'est-à-dire que nous soyons tous égaux devant la loi.**

**Thèse de Rousseau :** Il n'y a pas de liberté sans loi, car sans loi n'importe qui peut venir me contraindre par la force. Mais la loi n'est légitime que si tous les citoyens y sont soumis de la même manière. Personne ne doit être au-dessus des lois.

**Argument 1 – La loi protège la liberté :** Paradoxalement, c'est la contrainte de la loi qui rend libre. En effet, si tous respectent les mêmes règles, chacun est libre de faire ce qui est autorisé sans craindre l'arbitraire d'autrui.

**Argument 2 – L'inégalité devant la loi détruit la liberté :** Si certains sont au-dessus des lois (priviléges de naissance, corruption), alors la loi n'est plus l'expression de la volonté générale mais l'instrument de domination d'une classe sur une autre.

**Concept-clé – Volonté générale :** Chez Rousseau, la loi juste est celle qui exprime la volonté générale, c'est-à-dire l'intérêt commun de tous les citoyens, et non les intérêts particuliers.

**Citation :** « *Il n'y a donc point de liberté sans loi, ni où quelqu'un est au-dessus des lois.* » – Rousseau, Lettres écrites de la Montagne

✓ **Utilisation en dissertation :** Cette thèse permet de montrer qu'une loi n'est juste que si elle s'applique également à tous, ce qui introduit un critère de jugement des lois positives.

## 2) Il est légitime de désobéir aux lois injustes – THOREAU

**La conscience morale individuelle prime sur la loi de l'État : si une loi est injuste, le citoyen a le devoir de lui désobéir.**

**Thèse de Thoreau :** Il est légitime de commettre des actions illégales pour protester contre une loi injuste. Obéir à une loi immorale reviendrait à la cautionner. Thoreau invente le concept de « désobéissance civile ».

**Argument 1 – La primauté de la conscience :** Nul ne peut déléguer son jugement moral à l'État. Si ma conscience me dit qu'une loi est injuste, j'ai le devoir de ne pas m'y soumettre, car c'est ma responsabilité d'être juste.

**Argument 2 – L'obéissance comme complicité :** Obéir passivement à une loi injuste, c'est se rendre complice de l'injustice qu'elle perpétue. Le citoyen vertueux ne peut accepter cette complicité silencieuse.

**Concept-clé – Désobéissance civile :** Acte public, non-violent, de transgression d'une loi considérée comme injuste, accompli en conscience et dans l'acceptation des sanctions qui en découlent.

💡 **Exemple exploitable au bac :** Thoreau a refusé de payer ses impôts pour protester contre l'esclavage. Il a accueilli des esclaves en fuite chez lui. Rosa Parks, Martin Luther King, Gandhi ont prolongé cette tradition.

**Citation :** « *La seule obligation que j'ai le droit d'adopter c'est d'agir à tout moment selon ce qui me paraît juste.* » – Thoreau, La désobéissance civile

✓ **Utilisation en dissertation :** Cette thèse permet de montrer que la légitimité de la loi ne va pas de soi et que le citoyen conserve un droit de résistance fondé sur sa conscience morale.

## 3) La justice sociale exige des inégalités au profit des plus défavorisés – RAWLS

**Certaines inégalités économiques sont justes, à condition qu'elles profitent aux membres les plus défavorisés de la société.**

**Thèse de Rawls :** L'État doit garantir les libertés fondamentales ET la justice sociale. Les inégalités ne sont légitimes que si elles sont attachées à des positions ouvertes à tous (égalité des chances) et si elles sont au plus grand avantage des plus défavorisés (principe de différence).

**Argument 1 – Le voile d'ignorance :** Pour déterminer les principes d'une société juste, imaginons que nous ignorions quelle place nous y occuperons. Sous ce « voile d'ignorance », nous choisirions des principes qui protègent les plus vulnérables, car nous pourrions être l'un d'eux.

**Argument 2 – La responsabilité partielle des talents :** Nos dons naturels ne sont pas entièrement mérités : ils dépendent de la loterie génétique et de notre milieu. Ceux qui réussissent doivent accepter que leur réussite bénéficie aussi aux moins favorisés.

**Concept-clé – Justice comme équité :** La justice ne consiste pas à traiter tout le monde de façon identique, mais à tenir compte des situations de départ inégales pour parvenir à une société équitable.

**Citation :** « *Les inégalités sociales et économiques doivent (...) être au plus grand avantage des membres les plus défavorisés de la société.* » – Rawls, Théorie de la justice

 **Utilisation en dissertation :** Cette thèse permet de répondre au problème « *Y a-t-il de justes inégalités ?* » en montrant qu'une société juste n'est pas forcément égalitaire, mais équitable.

### III. LA JUSTICE EST UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE PAR LA DÉLIBÉRATION

**Idée directrice (déplacement du problème) :** Le débat oppose ceux qui réduisent la justice aux lois (I) et ceux qui invoquent un droit naturel supérieur (II). Mais le vrai problème est : qui décide de ce qui est juste ? La réponse n'est ni l'État seul, ni la conscience individuelle seule, mais le processus démocratique de délibération collective.

#### 1) La délibération collective permet de mieux juger – ARISTOTE

**Les citoyens qui délibèrent ensemble deviennent capables de décider du juste et de l'injuste mieux qu'aucun expert isolé.**

**Thèse d'Aristote :** Les individus, qui seuls sont médiocres, acquièrent en groupe de meilleures dispositions morales et intellectuelles. La délibération démocratique permet la confrontation de points de vue divers qui se complètent et se corrigent mutuellement.

**Argument 1 – La sagesse collective :** Même un spécialiste peut prendre une mauvaise décision, aveuglé par son point de vue partiel. Des citoyens ordinaires issus de milieux différents apportent chacun une « fraction de vertu et de sagesse pratique » qui, additionnées, forment un jugement plus complet.

**Argument 2 – La correction mutuelle :** Dans la délibération, chacun peut critiquer les arguments des autres et être critiqué en retour. Ce processus permet d'éliminer les erreurs de raisonnement et les biais individuels.

**Concept-clé – Délibération :** Processus par lequel des citoyens échangent des arguments rationnels avant de prendre une décision collective. Elle suppose l'égalité de parole et la recherche sincère du bien commun.

**Citation :** « *La multitude, composée d'individus qui, pris séparément, sont des gens sans valeur, est néanmoins susceptible, prise en corps, de se montrer supérieure à l'élite (...) à titre collectif.* » – Aristote, La Politique

✓ **Utilisation en dissertation :** Cette thèse permet de dépasser l'opposition entre légalité et légitimité : la loi peut être juste si elle résulte d'une authentique délibération démocratique.

## 2) La justice se conquiert par la lutte politique – L'EXEMPLE DES SUFFRAGETTES

**La justice n'est pas donnée d'avance : elle est le résultat de combats menés par ceux que les lois excluent.**

**Thèse :** L'histoire montre que les lois « injustes mais légales » ne changent que sous la pression de mouvements sociaux. Ceux qui sont exclus du droit de vote doivent parfois recourir à la désobéissance pour élargir le cercle de la délibération démocratique.

**Argument 1 – L'État peut institutionnaliser l'injustice :** Les femmes étaient exclues du droit de vote par des lois votées par des hommes, appliquées par des hommes. L'État n'était pas un arbitre neutre mais l'instrument de la domination masculine.

**Argument 2 – L'élargissement de la délibération :** Ce n'est qu'en incluant les femmes dans le processus démocratique que les lois ont pu devenir plus justes. La justice exige que tous ceux qui sont concernés puissent participer à la délibération.

📍 **Exemple exploitable au bac :** En 1789, la Déclaration des droits de l'homme est proclamée, mais les femmes restent exclues du droit de vote jusqu'en 1944 en France. Les suffragettes britanniques ont dû mener des actions illégales pour obtenir le droit de vote en 1918.

✓ **Utilisation en dissertation :** Cet exemple permet de montrer que la justice est un idéal jamais pleinement réalisé, qui exige une vigilance et une lutte permanentes.

## 3) Chacun peut accéder par sa raison aux principes de la justice – KANT

**La raison humaine est capable de déterminer par elle-même les principes universels de la justice, sans recourir à une autorité extérieure.**

**Thèse de Kant :** La philosophie des Lumières incite chacun à se servir de sa propre raison (« Sapere aude »). La raison peut découvrir des normes morales universelles, qui peuvent servir à critiquer les lois positives.

**Argument 1 – La dignité de la personne :** La raison découvre une différence fondamentale entre les personnes (êtres consciens et libres) et les choses. Une personne a une dignité, non un prix. Tout être humain mérite un respect inconditionnel.

**Argument 2 – L'autonomie comme fondement :** La morale n'a de valeur que si elle vient de nous-mêmes, par obligation intérieure. Nous sommes capables de faire notre devoir non par peur de la sanction, mais par respect pour la loi morale que notre raison se donne.

**Concept-clé – Autonomie :** Du grec auto (soi-même) et nomos (loi). Capacité à se donner sa propre loi morale par la raison, sans être déterminé par des causes extérieures.

💡 **Exemple exploitable au bac :** L'esclavage était légal et approuvé par les traditions. Pourtant, la raison suffit à le condamner : traiter un être humain comme une chose, c'est nier sa dignité de personne.

✓ *Utilisation en dissertation : Cette thèse permet de fonder rationnellement le droit naturel et de montrer que chaque individu, par sa raison, peut participer à la définition de ce qui est juste.*

## ✓ À RETENIR

- La justice (vertu) ≠ la justice (institution)
- Légal (conforme aux lois) ≠ Légitime (conforme à la morale)
- Égalité (traitement identique) ≠ Équité (traitement proportionné)
- Vengeance (passion, victime) ≠ Punition (raison, juge impartial)
- L'État peut être nécessaire à la justice mais aussi source d'injustice

## ⚠ ERREURS FRÉQUENTES

- **Confondre légal et juste** → Une loi peut être légale mais injuste (ex : ségrégation)
- **Croire que l'égalité est toujours juste** → L'équité peut exiger de traiter différemment (Rawls)
- **Penser que désobéir = anarchie** → La désobéissance civile respecte le cadre démocratique (Thoreau)
- **Opposer radicalement individu et société** → La délibération collective articule les deux (Aristote)

## CONCLUSION

Le problème central était : la justice se réduit-elle aux lois, ou existe-t-il un critère supérieur pour les juger ?

**La partie III permet de répondre :** La justice n'est ni simplement ce que dit la loi (I), ni un absolu transcendant que chacun invoquerait à sa guise (II). Elle est une **construction collective** qui se réalise par la délibération démocratique. La loi peut être juste si elle résulte d'un processus où tous les concernés peuvent participer, et si elle reste ouverte à la critique et à la révision. La justice est donc un **idéal régulateur** : jamais pleinement réalisée, toujours à conquérir par la raison et la lutte politique.

## Deux problématiques possibles

1. Comment distinguer ce qui est juste de ce qui est simplement légal, si le droit positif varie selon les États et les époques ?
2. La désobéissance à une loi peut-elle être légitime, ou toute transgression menace-t-elle l'ordre social qui rend la justice possible ?

## MINI-GLOSSAIRE

Terme	Définition
<b>Justice</b>	Vertu consistant à donner à chacun ce qu'il mérite ; ou institution chargée d'appliquer le droit
<b>Droit positif</b>	Ensemble des lois en vigueur dans un État donné (variable selon les pays)
<b>Droit naturel</b>	Droits que l'homme possède par nature, indépendamment des lois écrites
<b>Légal</b>	Conforme au droit positif d'un État
<b>Légitime</b>	Conforme à la justice idéale, au droit naturel, à la morale
<b>Équité</b>	Principe consistant à tenir compte des situations particulières pour parvenir à un résultat juste
<b>Impartialité</b>	Capacité à juger sans favoriser aucune partie, en mettant de côté ses intérêts
<b>Désobéissance civile</b>	Transgression publique et non-violente d'une loi jugée injuste
<b>Délibération</b>	Processus d'échange d'arguments rationnels avant une décision collective
<b>Autonomie</b>	Capacité à se donner sa propre loi morale par la raison

## SUJETS DE DISSERTATION

**Sujet 1 : Peut-on être juste tout seul ?**

**Sujet 2 : Y a-t-il de justes inégalités ?**

**Plan détaillé – Sujet 1 : Peut-on être juste tout seul ?**

### I. Non, la justice suppose l'existence d'autrui et d'institutions

- 1) La justice comme vertu relationnelle : être juste, c'est respecter les droits d'autrui – cela implique par définition un rapport à l'autre (Aristote)
- 2) La justice exige un tiers impartial pour trancher les conflits – on ne peut être juge et partie (Hegel)
- 3) Les lois et l'État sont nécessaires car les hommes ne sont pas spontanément justes (Platon, Spinoza)

### II. Cependant, la justice suppose aussi un engagement individuel irréductible

- 1) La conscience morale individuelle peut et doit juger les lois – primauté de la conscience (Thoreau)
- 2) L'autonomie morale : chacun peut découvrir par sa raison les principes de la justice (Kant)

3) Sans individus justes, les institutions ne suffisent pas – l'expérience de Milgram montre la soumission à l'autorité

### **III. La justice est une construction collective qui articule engagement individuel et délibération commune**

1) La délibération démocratique permet de dépasser les limites du jugement individuel (Aristote)

2) La justice s'élargit par la lutte de ceux qui sont exclus – exemple des suffragettes

3) « Peut-on » a deux sens : capacité (non, seul on ne peut pas réaliser la justice) et légitimité (oui, chacun a le droit et le devoir de juger du juste)

## **TROIS GRANDES THÈSES À RETENIR**

**PLATON** : Les hommes ne sont pas naturellement justes ; c'est la crainte de la sanction qui les dissuade de l'injustice. L'État et les lois sont donc indispensables pour faire régner la justice.

**THOREAU** : La conscience morale individuelle prime sur la loi de l'État : si une loi est injuste, le citoyen a non seulement le droit mais le devoir de lui désobéir.

**ARISTOTE** : La délibération démocratique permet aux citoyens, en confrontant leurs points de vue, de mieux juger du juste et de l'injuste qu'aucun expert isolé.